

Questions orales

Il faudrait voir ce qui les en différencie. Pour l'instant, il semble que le député du parti conservateur cherche à marcher sur les plates-bandes du ministre des Pêches. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA CONSULTATION INTERMINISTÉRIELLE AU SUJET DE
L'EXPANSION DE LA FLOTTE DE PÊCHE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai oublié plus de choses à propos de la pêche que le premier ministre du pays n'en saura jamais. J'aimerais poser ma dernière question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Avant d'élaborer cette politique, le ministère des Pêches a-t-il consulté directement son ministère? Sait-il en outre s'il a consulté directement le ministère de l'Industrie et du Commerce pour savoir quelle sera l'expansion de notre flotte actuelle, afin que nous puissions pêcher ce qui nous appartient et que les bénéficiaires aillent le plus possible aux Canadiens plutôt qu'aux Russes et aux Allemands de l'Est?

L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que, ces dernières semaines, mes collaborateurs et le ministère des Pêches se sont consultés. Nous sommes convaincus que la politique qui a été arrêtée est la meilleure.

* * *

LES TRANSPORTS

LA CONSULTATION INTERMINISTÉRIELLE AU SUJET DE
L'UTILISATION DES PORTS CANADIENS POUR LA RÉPARATION
DES BÂTIMENTS DE PÊCHE ÉTRANGERS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports et a trait à la déclaration faite par le ministre des Pêches jeudi dernier et, comme c'est l'habitude, transmise aux bureaux des députés vendredi après-midi. Nous en sommes venus à considérer ce genre d'incident comme faisant partie des actions normales du gouvernement, qui a très peu d'égard pour le processus parlementaire.

Le ministre a-t-il consulté le ministre des Pêches avant d'autoriser les chalutiers étrangers à entrer dans les ports canadiens pour y effectuer des réparations et changer d'équipage? Si oui, le ministre entend-il mettre en œuvre au plus tôt un programme d'amélioration des ports de la côte Est afin qu'ils puissent fournir les services voulus qui permettront de tirer le plus grand avantage commercial possible de cette mesure dans les provinces Atlantiques et éventuellement de créer de nouveaux emplois?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le député sait fort bien que nous nous préoccupons de l'infrastructure portuaire dans cette région, puisque nous avons annoncé ces améliorations à maintes reprises et dans maintes villes de l'Est. Pas plus tard que la semaine dernière, je me suis rendu dans les provinces de l'Atlantique pour discuter d'un autre projet d'expansion. Je donne ma parole au député que nous continuerons à multiplier nos projets de mise en valeur afin de doter cette région de l'infrastructure nécessaire à son développement, qui est une des grandes priorités du gouvernement.

[M. Trudeau.]

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'apprendre que le gouvernement accorde une certaine priorité à cette question. J'espère que cela se traduira par des crédits supplémentaires comme ceux qui ont été annoncés pour les ports de Montréal et de Québec. J'espère que les provinces de l'Atlantique bénéficieront du même ordre de priorité.

Par ailleurs, le ministre est-il prêt à entreprendre un programme d'expansion pour les ports de Halifax, de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et de Saint-Jean, à Terre-Neuve, c'est-à-dire à les doter chacun d'un chantier naval et, en plus, dans le cas de Terre-Neuve, du monte-charge synchronisé qu'a demandé mon collègue, le député de Saint-Jean-Ouest? Tout cela est devenu indispensable, si l'on veut profiter au maximum des possibilités qui pourront découler de cette déclaration de principe que nous réclamons depuis longtemps.

● (1422)

M. Lang: Monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que nous faisons. Je suis heureux de constater que le député et certains de ses collègues conviennent enfin qu'il est fort à-propos de faire certaines dépenses dans les ports d'autres régions, par exemple, les dépenses importantes que nous faisons à Prince-Rupert sur la côte du Pacifique. Il y a une semaine aujourd'hui, j'étais à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, pour l'inauguration des travaux de construction du nouveau terminus de produits forestiers, sept mois seulement après l'ouverture d'un nouveau terminus de produits forestiers à cet endroit, de sorte que nous aurons maintenant les installations nécessaires dans cette région.

Des voix: Bravo!

M. Lang: Des travaux importants sont effectués dans les différents ports de la région de l'Atlantique. Nous y consacrons de très fortes sommes.

Une voix: Et à Halifax?

M. Lang: Le député demande: «Et à Halifax?» Bien entendu, les travaux les plus importants sont ceux qui se poursuivent actuellement au terminus de conteneurs de Halifax.

* * *

LE BUDGET

LA POSSIBILITÉ DE FUITES AVANT LA PRÉSENTATION

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du premier ministre. Je commencerai par rappeler à Votre Honneur, que je l'ai prévenu de mon intention d'intervenir à 3 heures pour soulever la question de privilège à ce même sujet. Le premier ministre pourrait-il informer la Chambre si lui-même ou le ministre des Finances ont ordonné d'ouvrir une enquête pour s'assurer qu'il n'y avait pas eu de fuite relative au budget?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député a eu l'obligeance de me prévenir il y a quelques minutes de son intention de poser cette question. Je n'ai pas réussi à communiquer avec le ministre des Finances depuis ce moment-là. Je crois l'hypothèse pour le moins prématurée. Il nous faudra d'abord prendre connaissance du budget, et peut-être alors la question se posera-t-elle.